

Référence : C.N.119.2021.TREATIES-XXVII.1.j (Notification dépositaire)

AMENDEMENTS AUX ANNEXES I ET II AU PROTOCOLE DE 1998 SUR LES
POLLUANTS ORGANIQUES PERSISTANTS

GENÈVE, 18 DÉCEMBRE 2009

AUTRICHE : ACCEPTATION

Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, agissant en sa qualité de
dépositaire, communique :

L'action susmentionnée a été effectuée le 6 avril 2021.

Le 6 avril 2021

